

Le Dumbéa

Mai-juin 2009

Bulletin d'information municipal de la commune de Dumbéa

Dispensé de timbrage

NUMÉRO 6

La médiathèque inaugurée

pages 4-5

MEDIATHEQUE

MEDIATHEQUE DE DUMBEA - Tél 410170

MERCREDI 5 AVRIL - OUVERTURE A 14 H
SPECTACLE LES 8 AVRIL ET 22 AVRIL A 18H

ENTREE

ENTREE

Édito

Dumbéa vient de se doter de la plus grande médiathèque de Nouvelle-Calédonie. Sur une surface de 1600 m², ce superbe outil culturel compte déjà 12000 documents écrits et audiovisuels et du matériel informatique ouvrant une fenêtre sur le monde via Internet. Encadré par une équipe de bibliothécaires compétents, cet outil est le vôtre, petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Je vous invite à le découvrir et, plus encore, à l'adopter...

Le Maire,
Georges Naturel

→ Le conseil municipal a voté...

Lors de la séance du 12 mars, le conseil a voté 20 délibérations, parmi lesquelles :

La rentrée du Conservatoire de Musique à Dumbéa

Dans le cadre de sa politique de développement culturel et artistique, la Ville de Dumbéa reconduit, pour l'année 2009, à hauteur de 2 millions, son partenariat avec le Conservatoire de Musique de Nouvelle-Calédonie pour l'organisation d'ateliers et de cours sur la commune.

En 2008, 80 élèves ont ainsi pu bénéficier de cours de guitare, piano, saxophone, basse, trompette, batterie et autres formations musicales, dispensés par les professeurs du Conservatoire dans les locaux de la Maison du Temps Libre. Un concert a d'ailleurs clôturé la saison. Il est à noter qu'en 2009, les cours ont été transférés au Centre Culturel de Koutio, offrant une capacité d'accueil supplémentaire à nos jeunes mélomanes.

Une école maternelle au Centre Urbain de Koutio

La programmation des constructions d'écoles connaît un retard que la nouvelle équipe municipale cherche à rattraper progressivement, notamment au regard des livraisons de logements programmées sur l'ensemble de la commune.

Ainsi, la construction de la nouvelle école maternelle de 6 classes permettra d'accueillir et de scolariser les enfants des nouveaux quartiers sociaux FSH « Les Palmiers » ainsi que ceux du Centre Urbain de Koutio.

Ce nouvel équipement scolaire est situé à proximité du collège de Koutio, du lycée du Grand Nouméa et de la nouvelle médiathèque.

Les travaux, d'une durée approximative de 10 mois, pour un montant de 200 millions (dans le cadre du contrat d'agglomération État/commune/province), devraient s'achever à la rentrée 2010.



La mairie, volontaire pour encadrer des travaux d'intérêt général

Le conseil municipal a accepté le principe d'accueillir, dans certains services municipaux, des personnes devant accomplir un travail d'intérêt général.

Le travail d'intérêt général (TIG) est une sanction pénale de réparation par le travail, en substitution à l'emprisonnement. Il consiste en un travail non rémunéré, effectué au profit d'une association habilitée, d'une collectivité ou d'un établissement public.

Les objectifs du TIG sont doubles : d'une part, sanctionner une infraction à la loi, d'autre part, offrir au condamné l'opportunité de faire œuvre utile à l'égard de la collectivité et de trouver, dans cette action, un appui à une démarche d'insertion.

Le dispositif TIG est mis en œuvre par les autorités judiciaires, en relation avec le service de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de la Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie.

Pour la Ville, le comité de pilotage du contrat local de sécurité sera chargé de coordonner ce dispositif.

→ D'autres opérations prévues...

Au cours de la séance, de nombreuses délibérations ont porté sur le lancement de travaux, notamment pour les extensions de réseaux d'assainissement au sud du col de Tonghoué, le réaménagement des voiries et réseaux de la résidence du Val d'Auteuil, la construction du centre aquatique régional de Dumbéa. Pour cette dernière

structure, l'enveloppe budgétaire de la 1^{ère} tranche ferme s'élève à 750 millions F, la répartition du financement étant de 35 millions pour Dumbéa et 715 millions pour la Nouvelle-Calédonie.

À noter aussi l'acquisition de terrain dans le lotissement La Pointe à la Dorade, en vue de la construction d'un groupe scolaire pour la rentrée 2012.

→ 76 délibérations en 2008

Ce n'est pas tout de décider, encore faut-il appliquer les décisions. C'est dans cet esprit que désormais, en début d'année, le conseil municipal examinera une synthèse de suivi des délibérations prises l'année précédente. Ainsi, pour 2008, du

21 mars au 29 décembre inclus, 76 délibérations ont été votées en 10 séances. Parmi les 76 délibérations adoptées, 70 % (53) sont considérées comme d'ores et déjà réalisées pour 30 % (23) de dossiers déclarés encore en cours.

LE 10 MAI

→ Un seul tour pour les élections provinciales

→ Pièce d'identité obligatoire !

Afin de vous permettre de participer en toute tranquillité aux prochains scrutins électoraux, la Ville de Dumbéa rappelle que **l'électeur doit obligatoirement se présenter au bureau de vote muni d'une des pièces d'identité suivantes :**

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport (délivrée depuis moins de 3 mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune)

Les pièces doivent être **en cours de validité** (sauf passeport ou carte nationale d'identité).

Notez que l'attestation d'identité établie par 2 témoins n'est pas recevable. Cet usage n'est ni légal ni réglementaire.

Les électeurs ont rendez-vous aux urnes le dimanche 10 mai prochain, pour élire leurs représentants aux assemblées de province et du congrès. Attention : seuls sont concernés les électeurs inscrits sur la liste spéciale. Et il n'y aura qu'un seul tour...

Qui peut voter ?

Pour participer aux élections provinciales, prévues le dimanche 10 mai, il faut être inscrit sur la **liste spéciale**.

Si vous avez été inscrit(e) sur le tableau annexe, vous ne pourrez participer à l'élection des membres du congrès et des assemblées de province. Vous gardez, néanmoins, la faculté d'exercer votre droit de vote pour toutes les autres élections, notamment européennes, en juin.

Pour en savoir plus, vous pouvez aussi consulter le site :

http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/sections/les_elections_provin/foire_aux_questions/



Comment voter par procuration ?

Les électeurs qui ne peuvent être présents le jour du scrutin peuvent faire établir une procuration à un autre électeur inscrit sur la liste électorale spéciale de la même commune.

Pour faire établir une procuration, il suffit de se présenter avec une pièce d'identité devant un officier de police judiciaire habilité à délivrer des procurations :

- dans un commissariat de police de la commune de résidence ou du lieu de travail ;
- dans une brigade de gendarmerie de la commune de résidence ou du lieu de travail ;
- au tribunal de première instance de Nouméa dans les sections détachées de Koné et de Lifou.

L'imprimé de demande comporte :

- une attestation sur l'honneur que l'électeur concerné ne peut être présent le jour du vote dans sa commune d'inscription.
- l'identité du mandataire (celui qui recevra la procuration).

La procuration est en principe délivrée pour un scrutin. Si l'absence se prolonge sur plusieurs mois, la procuration pourra être délivrée sur une période plus longue, dans la limite d'une année.

→ Baptêmes de plongée à la piscine



Le Club d'Activités Subaquatiques a renouvelé son opération de baptêmes gratuits de plongée à la piscine municipale de Koutio. L'occasion de partager cette passion sous-marine avec le public présent. Et comme le temps n'était pas toujours de la partie, avec peu de soleil et beaucoup de pluie, ce sont essentiellement des enfants qui se sont jetés à l'eau... pour la plus grande joie de tous.

→ Open réussi du TC Auteuil

L'Open du Tennis Club d'Auteuil s'est achevé début avril avec la victoire en 2^e série, chez les hommes, de Nickolas N'Godrella et, chez les dames, de Stéphanie Pantaloni-Di Luccio. Ce fut surtout l'occasion pour 170 participants de s'affronter dans 10 tableaux différents dans un tournoi très réussi, organisé par le club dumbéen.



→ La force athlétique mise à l'honneur

Un grand bravo à Dominique Thomas, maître-nageur à la piscine de Koutio. Il a décroché l'or aux Oceania de... force athlétique en décembre dernier à Tahiti. Médaillé de bronze à Apia, le Dumbéen est cette fois monté sur la plus haute marche du podium. Son score cumulé est de 505 kg ! Avec son camarade Philippe La, lui aussi médaillé d'or, il a été désigné athlète du mois de décembre par le CTOS. Le club formateur de ces deux champions, le club Tagaloa - de la commune également -, a reçu un chèque de 100000 F de la Caisse d'Epargne, partenaire de l'opération, afin de pouvoir développer son activité et son implication envers ses licenciés.



→ Des associations sur le Web !

À Dumbéa, les clubs de sport ne sont pas en reste et savent s'adapter aux moyens de communication modernes. Deux d'entre eux ont ouvert blog et site Web pour les internautes de leur association... et ceux du monde entier ! Ainsi, le Badminton Club de Dumbéa vient de créer le tout 1^{er} site calédonien de badminton, tout de vert vêtu, convivial et très dynamique. Il est consultable sur <http://abcd-badminton.lagoon.nc>. Sur <http://dumbéa1.skyrock.com>, le Dumbéa Karaté Club s'ouvre également au monde avec un blog très illustré, réalisé - pour la petite histoire - par le chef adjoint de la police municipale, Stéphane Dalidec. De même, l'association des riverains de la Pointe à la Luzerne a aussi créé son blog, offrant ainsi entre ses membres un moyen moderne et pratique de communication sur <http://www.pointe-a-la-luzerne.net>



Vos présidents de conseils de quartiers

- Les Koghis
Koghi-Pépinière-Hermitage
Présidente : Sylvia TUIHANI
- Plaine de Koé / La Couvelée
Plaine de Koé-Couvelée-Calvaire
Président : Daniel BLAISE
- Katiramona
Katiramona-Nondoué-Val Suzon-Dzumac
Président : Christian MARTIN
- Dumbéa-sur-Mer/Plaine Adam/Nakutakoin
Nakutakoin-Dumbéa sur Mer-Plaine d'Adam
Président : Olivier PECQUEUX
- Koutio Ouest
FSH2-FSH6
Présidente : Andrée ZEOULA
- Koutio Est
Sécal-SICNC
FSH1-Jacarandas 1- Jacarandas 2-GDPL
Présidente : Sita SUILI
- Cœur de ville
Koutio-Koueta-Squat Caillou Bleu-Palmiers-Alamandas-Auteuil Sud
Présidents : Silipéléto MULIKAAGA
- Auteuil
Auteuil-Giozzy-Tonghoué
Présidente : Suzanne CASTEL

ACTUALITES

→ Une maison des sports à Dumbéa



En mars, Dumbéa a vu l'inauguration de la maison des sports d'Auteuil. La structure, installée dans les anciens locaux d'EEC à Auteuil, a notamment pour vocation de concentrer les comités provinciaux et les clubs, d'offrir un espace d'information au grand public et d'organiser des manifestations pour la promotion du sport. Une nouvelle dynamique que la commune et les sportifs ne vont pas manquer d'apprécier.

→ En l'honneur de toutes les femmes



Le 8 mars dernier, pour célébrer l'édition 2009 de la Journée Internationale de la Femme, la Ville de Dumbéa a organisé un grand pique-nique au Parc Fayard. Au programme, des expositions, des ateliers vivants, des animations musicales, des danses, des chants, une messe œcuménique, des rencontres, des échanges, et surtout beaucoup d'amitié au cours de cette journée festive.



Actus

→ Renforcement des effectifs à la police municipale

Début mars, une cérémonie a été organisée à la police municipale de Dumbéa à l'occasion de la passation officielle du commandement du chef adjoint Stéphane Dalidec au chef de poste Philippe Lissarrague. En présence du maire, d'élus municipaux et des autorités invitées, la passation de pouvoir s'est poursuivie par une remise des galons aux 6 nouveaux agents de police stagiaires et par la présentation des gardes champêtres. Ces nouveaux arrivants portent désormais à 21 le nombre total des effectifs chargés de la sécurité dans la commune, soit une augmentation de 75% en 12 mois. Ce nouveau service permet ainsi d'offrir aux administrés des plages horaires supplémentaires d'ouverture au public. (Lire page 8)



→ La dengue sévit TOUJOURS !

Restez vigilant : la dengue n'est pas vaincue et l'épidémie sévit toujours parmi la population de la commune. Videz fréquemment pots, sous-pots, récipients et tout ce qui pourrait retenir de l'eau chez vous, dans votre jardin, dans vos gouttières et autres regards...

Utilisez des répulsifs pour empêcher les moustiques de vous piquer !



→ Dumbéa se lance dans le tri des déchets, et vous ?

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de protection de l'environnement, Dumbéa se lance dans le tri des déchets. Ainsi, d'ici la fin de cette année, 4 points d'apport volontaire seront répartis sur la commune. Ils permettront d'y déposer les plastiques et les canettes, le papier et les cartons et, enfin, le verre dans des bacs réservés selon ces différents matériaux, en vue d'être recyclés.

Le 26 mars, Georges Naturel a signé une convention avec la SAEM Mont-Dore Environnement, une société anonyme d'économie mixte qui a déjà acquis une sérieuse expérience dans ce domaine. Elle gère notamment pour la Ville du Mont-Dore, la SIC et d'autres clients du secteur privé, un circuit de collecte, de traitement et de conditionnement des déchets issus de points d'apport volontaire en vue de les exporter pour recyclage.

À noter que cette opération est totalement gratuite pour l'ensemble des administrés de la commune (pour un coût annuel de 8 140 800 F, intégralement pris en charge sur le budget municipal).

Déjà, 2 points d'apport volontaire sont installés :

- dans le nord de Dumbéa, sur la façade de route en bordure de RT1 à proximité du terrain de football, près de l'école Higginson ;
- dans le sud, face au collège d'Auteuil.

Un point d'apport volontaire est défini comme suit :

- 2 bacs de 1 100 litres pour les « plastiques et canettes » ;
- 1 bac de 1 100 litres pour le « papier et cartons » ;
- 2 bacs de 240 litres pour le « verre ».

Un temple culturel pour la lecture, l'audiovisuel, l'informatique, la formation et l'information...

La

C'est fait ! Après 10 ans d'attente, les Dumbéens médiathèque, inaugurée et ouverte au public le 8 avril derr lycée du Grand Nouméa, c'est même la plus grande de N documents écrits et audiovisuels, un espace multimédia, p

Un choix très vaste



Dans les différents secteurs, le lecteur trouvera un vaste choix pouvant répondre à ses attentes, que ce soit pour lire, écouter de la musique, faire ses devoirs ou procéder à des recherches documentaires : abécédaires, imagiers, albums, contes, poésie, théâtre, romans, polars, science-fiction, bandes dessinées, journaux, revues, CD-Rom de jeux éducatifs ou culturels, documentaires dans tous les domaines – des questions de société à l'histoire-géographie, en passant par les arts, les sports ou les livres pratiques, les dictionnaires et encyclopédies –, musiques en tous genres, films, etc.

Un coin multimédia

Dotés de multiples programmes, 6 ordinateurs sont à la disposition du public. Ils sont aussi paramétrés pour permettre aux utilisateurs de surfer sur Internet. À noter que leur utilisation est ouverte à tous et entièrement gratuite !



→ Des animations tous publics !

Chaque mercredi à 15h : Heure du conte.

Les bibliothécaires accueillent les enfants de 7 à 12 ans, pour écouter des histoires et découvrir les trésors de la littérature jeunesse. Les parents et grands-parents sont les bienvenus.

Jusqu'au 29 mai 2009 : exposition « Comment un livre vient au monde ? ».

Ouverte à tous, cette exposition invite plus particulièrement les enfants à un grand voyage dans les coulisses d'un livre, de sa création à sa fabrication, jusqu'à sa vie après sa sortie de l'imprimerie. Grâce aux magnifiques illustrations de Zaü, l'aventure du livre est clairement racontée par Alain Serres, également créateur en 1996 de la maison d'édition Rue du monde, editrice de l'exposition. Pour poursuivre le voyage tout en s'amusant, un quiz est proposé aux enfants.



médiathèque

inaugurée !

Les habitants peuvent désormais être fiers de leur toute nouvelle médiathèque. Avec ses 1 600 m² de superficie, juste en face du Centre de la Nouvelle-Calédonie ! Le bâtiment compte déjà 12 000 ouvrages, plusieurs salles adaptées selon les besoins et les âges. Visite guidée.

Georges Naturel a inauguré la médiathèque le 8 avril dernier, en présence des représentants de l'État, du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de la province Sud, des élus de la mairie de Dumbéa et des professionnels du monde du livre. Le bâtiment aura coûté plus de 310 millions et nécessitera par an 70 millions pour son fonctionnement, un montant que la Ville de Dumbéa souhaite partager, dans un cadre partenarial, avec les autres communes de l'agglomération, la Nouvelle-Calédonie et la province Sud, si ces collectivités y sont favorables.



Des espaces selon les âges



Pour que chacun s'y retrouve facilement, les ouvrages sont rangés selon les âges dans différents espaces de lecture : un coin « ados », deux espaces enfants et même un secteur « petits », chaleureux et convivial, pour les premiers pas vers la lecture. Les mobiliers et les décors sont adaptés selon l'âge (et la taille) des lecteurs...

Des salles adaptées



La médiathèque comprend plusieurs salles :
– la grande salle, avec ses différents secteurs de lecture ;
– la salle détente, en gradins et avec des coussins pour la lecture en toute décontraction (notre photo),
– la salle polyvalente, insonorisée, pour les animations, l'heure du conte du mercredi, les ateliers, les conférences, les projections de films, etc.

Cette dernière salle dispose d'un accès indépendant

qui permettra ultérieurement son utilisation en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque.

Par la suite et avec le développement des collections d'ouvrages, seront ouvertes au public : la salle audiovisuelle, entièrement insonorisée, et la mezzanine, surplombant la grande salle. À noter aussi que l'aile publique s'ouvre à l'arrière sur une esplanade et un amphithéâtre paysagers intégrés dans l'enceinte de la médiathèque, qui pourra prochainement accueillir des animations en extérieur.

Des services gratuits ouverts à tous



L'accès à la médiathèque est libre, gratuit et ouvert à tous. Sans être adhérent, chacun peut consulter sur place et gratuitement : revues, journaux, livres, documents audiovisuels et postes multimédias – CD, DVD, CD-

Rom, Internet, logiciels de bureautique, ainsi que participer aux animations. Pour vous aider à utiliser au mieux les ressources de la médiathèque, 12 bibliothécaires se relaient dans l'établissement.

Horaires d'ouverture :

Mardi – mercredi – jeudi – vendredi : de 14h à 18h
Samedi : de 10h à 16h

Tél. 41 43 10

Mél. : contact@med-dumbea.nc

Abonnement pour les prêts de documents

Pour emporter des documents à domicile, une carte d'adhérent est nécessaire. Elle est délivrée après versement d'une cotisation forfaitaire annuelle. Un service de photocopies et impressions est également disponible moyennant une contribution aux frais. Pour la recherche de documents, il est prévu un accès en libre-service au catalogue informatisé.

Adhésion au droit de prêt

- Plein tarif : 1 000 F.
- Tarif réduit : 500 F (moins de 18 ans, lycéens, étudiants, boursiers, demandeurs d'emploi, plus de 60 ans selon revenus, jeunes handicapés, titulaires carte aide médicale, collectivités).
- Gratuit : écoles, crèches.
- Photocopie, impression : page A4 : 40 F, page A3 : 80 F.





Ramassage des ordures ménagères, déchets verts et encombrants

→ **Ne mélangez pas tout !**

Ordures ménagères

les aliments, le nettoyage normal des habitations et des bureaux, les papiers et le verre.

(Pour les entreprises, cela concerne les déchets produits par toutes activités dans la limite de deux bacs par semaine.)

2 fois par semaine, de 6h à 20h :

- **Lundi et jeudi** : Auteuil, Secal, Palmiers 1 et 2, SICNC, ZAC Koutio, Lycée, Piscine, Giozzi, Pinèdes.
- **Mardi et vendredi** : Nondoué, Katiramona, Nakutakoin, Erudits, Fortunes de Mer.
- **Mercredi et samedi** : Koghis, Dumbéa Rivière, Koé, Couvelée, FSH 1^{er} secteur, Jacarandas 1 et 2, Pointe à la Dorade.

Déchets verts

déchets d'origine végétale, issus d'élagage, de taille de haies, des cours et jardins, dans la limite de 1 m³ par foyer.

Ils doivent être déposés devant l'habitation de l'abonné, sans déborder sur les caniveaux ni sur la voirie. Ils ne doivent pas être mélangés aux ordures ménagères.

Attention ! Les déchets verts ne sont pas les défrichages, la « mise à blanc » des terrains, les arbres entiers.

1 fois par mois

- **1^{er} samedi du mois** : Koghis, Giozzi, Pinèdes, Gelin, Horizons, Cycas, Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aïda, Berton, Route des deux communes, Pointe à la Luzerne, Val d'Auteuil.
- **2^e samedi du mois** : Katiramona-Poncet, Boutan, Nondoué, Chabert, Koé, Carigou, Couvelée, Calvaire, Palmiers.
- **3^e samedi du mois** : Fayard-Auteuil, SICNC, Numa-Joubert, FSH 1^{er} secteur, Jacarandas 1 et 2, Pointe à la Dorade.
- **4^e samedi du mois** : Secal Koutio, FSH 2^e à 6^e secteur.

Encombrants

textiles, gravats, électroménagers, carrosseries, tuyauteries, vélos, mobiliers... dont la plus grande dimension ne dépasse pas 50 cm.

Les encombrants ne sont pas : les résidus de démolition issus des professionnels, les explosifs ou infectieux, les polluants (batterie, pot de peinture, bidon d'huile, etc.).

2 fois par an

- **en avril et en octobre**, dans les mêmes conditions que les déchets verts. Ils ne doivent, en aucun cas, être mélangés aux autres déchets.

En dehors du calendrier, les déchets verts, les encombrants et tous les autres déchets doivent être déposés par les administrés à l'ISD de Gadji.

Facture allégée...

Considérant les manquements répétés de la CSP pour l'enlèvement des ordures ménagères, la Ville de Dumbéa a procédé, par arrêté du maire, à un dégrèvement de 828 F par conteneur de 240 litres sur la facture du premier semestre 2009.

→ Urbanisme



Pour un Val d'Auteuil enfin rénové

La Ville a signé une convention avec la SIC pour entreprendre des travaux de réaménagement urbain dans le lotissement du Val d'Auteuil (plus de 55 millions), au second semestre 2009. L'objectif est de rénover le lotissement (voiries, réseaux d'eau et d'assainissement, éclairage public...) et de le rétrocéder ensuite à la Ville.

Notre PUD en révision

À la demande de la Ville, l'assemblée de province a voté en février la mise en révision du plan d'urbanisme directeur. Les études préliminaires auront lieu en 2009 et viseront notamment à établir un schéma directeur d'assainissement pour Dumbéa. L'objectif donné pour cette révision est un document validé dans 4 ans au plus tard.

→ Les constructions neuves...

Les travaux de la maternelle de Koutio démarrent

Les travaux de l'école maternelle du centre urbain de Koutio ont commencé pour une livraison attendue à la rentrée 2010.



Et aussi...

- Le chantier se poursuit pour l'extension de la **salle des arts martiaux**.
- Le marché de conception-réalisation de la **future piscine olympique**, à Koutio, a été attribué. Une mise au point du marché est actuellement en cours (groupement Dumez, architecte Coste).
- **Rond-point des Alamandas** : le chantier débutera en avril pour une durée de 9 mois.
- La Ville a lancé un appel à concurrence pour la réalisation de travaux d'adduction d'eau potable au lotissement **Résidences du Parc**, au Col de tonghoué. Fin des travaux prévue en juillet.
- La Ville a lancé une mise en concurrence pour revêtir la **chaussée de la route de La Couvelée**, depuis le Calvaire jusqu'au golf. Fin des travaux attendue en juin.

→ Les petits travaux, entretien, maintenance...

- La Ville a entièrement remis à neuf son « **point-à-temps** ». Ce véhicule permet de boucher les nids-de-poule, avec de l'enrobé à chaud, et de garantir ainsi une meilleure tenue lors des pluies. Il a été remis en circulation en avril.
- Les travaux de la maison de quartier des Dzumac se terminent (*notre photo*). Le bâtiment pourra être utilisé très prochainement pour le soutien scolaire, le catéchisme et l'animation du quartier.
- Rappel : les lotissements **Jariots, Collines d'Auteuil et Butte de Koutio**, ainsi que le **Centre Urbain de Koutio** disposent maintenant d'une adresse. L'attestation d'adresse et la plaque sont à récupérer à la mairie annexe.



- La Ville entame depuis avril une campagne de travaux pour la remise aux normes électriques des bâtiments scolaires.
- Le club-house du golf a été incendié. Après que les autorités compétentes eurent donné leur accord, la mairie a procédé au **déblayage du bâtiment**. Des solutions provisoires ont été prises pour permettre une **réouverture rapide du parcours**. Ainsi, des modules en préfabriqué ont été installés pour les bureaux et la partie administrative et associative du golf.



→ Nouveaux visages...



Diego Yanai
 Chargé d'opérations au sein du service aménagement et construction.



Kenny Wendt
 Nouveau responsable à la mairie de la cellule hygiène et santé publique.

→ Offre de stage à la mairie

La mairie propose un stage non rémunéré pour un chargé d'études foncier et patrimoine, d'une durée de 3 mois minimum comprenant au moins la période du 15 décembre 2009 au 15 février 2010.

Sous l'autorité de la directrice des services techniques, le stagiaire devra assurer le binôme avec le technicien en charge des opérations relatives au patrimoine communal.

Profil : niveau bac +2 en droit administratif/études notariales ou niveau bac +2 topographe.

Renseignements au **41 40 06**.

VIE SOCIALE ET INSERTION

→ Personnes handicapées : appel aux bonnes volontés

Patricia Metua, 8^e adjointe chargée du handicap, souhaiterait la création d'une association de personnes résidant dans la commune, désirant œuvrer en faveur du handicap. Cette association aurait pour but de développer des projets et des actions correspondant aux besoins et aux attentes des personnes, mineures ou majeures, en situation de handicap. Toute personne intéressée par ce projet est priée de se faire connaître au CCAS (Annick, au **41 40 28**).

À savoir

500 personnes (dont 87 ont moins de 20 ans) vivant dans la commune sont en situation de handicap reconnue. Après avoir évalué les besoins les plus urgents, notamment des plus nécessaires, des actions concrètes sont actuellement en cours de programmation (en matière de transports, de loisirs, d'aménagements de locaux, de maintien à domicile...)

→ La CAFAT à la mairie annexe



Le saviez-vous ? Jeannine Lefebvre, employée à la mairie de Dumbéa, est correspondante CAFAT. Vous pouvez venir la voir pour toutes vos démarches CAFAT au guichet de l'état civil de la mairie annexe, de 7h30 à 15h30, du lundi au jeudi, et de 7h30 à 14h30, le vendredi.

Elle tient à votre disposition les documents concernant toutes les branches de couverture sociale : maladie, famille, retraite, chômage, recouvrement...

Vous pouvez également lui remettre vos correspondances (par exemple, les feuilles de demande de remboursement de soins). Celles-ci seront transmises à la Caisse par fax ou par planton.

Elle se tient à votre disposition pour vous fournir des informations générales sur les droits ouverts aux assurés et vous orienter vers le service spécialisé de la CAFAT qui correspond à votre situation.

→ Cyberpass de la MIJ à la MTL

Enfin ! Les jeunes suivis à la MIJ dans le cadre d'un parcours d'insertion pourront bénéficier à partir de mai d'un Cyberpass leur donnant accès gratuitement à la cyberbase de la Maison du Temps Libre.



→ Permanences d'un écrivain public à la MTL

Les permanences, gratuites pour le public car prises en charge par la Ville, sont proposées à la Maison du Temps Libre à raison de 4 demi-journées (de 8h30 à 10h30) par semaine, hors périodes de vacances scolaires, jusqu'au 15 décembre. L'écrivain public, en la personne de Florence Halfon, rédige tous courriers administratifs, juridiques ou privés et peut aider à la rédaction de CV, de lettres de motivation et d'écrits professionnels.

Florence Halfon est en outre habilitée à rédiger des actes de médiation (accord amiable, litiges, reconnaissance de dette, etc.). Elle aide également les demandeurs pour la rédaction de rapports, exposés, mémoires, thèses, fiches de cours, etc. Enfin, dans l'optique de création d'entreprises, notamment pour les jeunes entrepreneurs, la rédaction de devis de tous types peut également faire partie de l'aide apportée. Renseignements au **43 24 00**.

La Ville de Dumbéa et les Ateliers de Pédagogie Personnalisée de Nouvelle-Calédonie (APP-NC) proposent à la Maison du Temps Libre de Dumbéa diverses formations gratuites pour tous les publics. Les APP **sont organisés le jeudi et le vendredi matin, de 8h à 12h, à la MTL**, sauf pendant les vacances scolaires où ils seront délocalisés dans les bureaux de la MIJ, à la mairie annexe. Rappelons qu'un APP est un lieu où se déroule une formation individualisée,

→ Pour piloter sa vie active

Ces deux derniers mois, la sélection pour la participation de jeunes au programme PILOT (Programme d'Insertion Locale Orienté vers le Travail) a eu lieu à la MIJ. L'objectif de ce programme est de suivre 2 mois de formation avec les Ateliers de Pédagogie Personnalisée de la Nouvelle-Calédonie pour se préparer à la vie active, puis de travailler 5 mois en entreprise. Environ 10 jeunes de Dumbéa se sont présentés à la sélection devant le jury PILOT. Le dispositif débute en mai.

→ Chantier d'insertion au Skate Park

Le chantier de construction d'un bloc sanitaire au Skate Park de Koutio, qui a débuté le 26 janvier, s'est terminé le 24 avril. Les 4 jeunes qui ont été sélectionnés pour y participer ont tous un projet dans le bâtiment et se destinent à suivre une formation. Chaque semaine, ils participaient à des ateliers de la MIJ pour la construction de leur projet professionnel.



→ Journalistes en action

En partenariat avec la MTL, 6 jeunes filles réalisent actuellement le journal *Tout Toutes Infos*. Au cours de leur travail sur le journal, elles sont également suivies par la MIJ à travers des ateliers les préparant à une recherche d'emploi ou à une insertion par la formation.



→ APP : formation gratuite à la Maison du Temps Libre

animée par des professionnels.

Le jeudi matin est consacré à la mise en place d'ateliers de communication (2h), permettant notamment la simulation d'entretien, et d'ateliers d'aide à la compréhension du code de la route, visant les personnes ayant des difficultés à réussir cet examen du fait de difficultés en français.

Le vendredi matin est consacré à la préparation de concours, à toutes les remises à niveau, aux réponses apportées

aux demandes des personnes qui expriment des objectifs divers liés à leur insertion sociale et professionnelle. Renseignements au **43 24 00**.



→ À ne pas manquer !

Cinéma

Les séances gratuites de cinéma en plein air redémarrent au mois de mai.

Renseignements au :
41 23 07.

Du samedi 23 mai au dimanche 7 juin

Vacances scolaires de fin du 1^{er} trimestre.

Samedi 20 juin
Fête de la Musique.



→ Le Pass-loisirs le mercredi...

Le Pass-loisirs permet l'accès à de multiples activités sportives, culturelles ou de loisirs aux enfants âgés de 4 à 12 ans. Les activités proposées sont renouvelées tous les trimestres et mises en place par des intervenants diplômés et compétents. Avec 84 enfants au centre de Jacarandas (hip-hop, escrime et cyberbase) et 28 enfants au centre de Katiramona (ateliers manuels), les effectifs étaient au complet pour la période d'avril.

Les inscriptions se font au mois et ont lieu tous les lundis et mardis, de 7h30 à 14h30, à la mairie annexe de Koutio. Contact auprès de Dominique Obade, au **41 40 30**.

- Scrap-booking 13h-15h
- Arts graphiques océaniques 13h-15h
- Arts plastiques 15h-17h
- Confection de parures et bijoux 15h-17h
- Initiation à l'informatique 15h-17h

Conditions d'inscription : le tarif est de 1000 F par mois et par enfant auquel il faut rajouter une adhésion de 1600 F par an à l'association Maison du Temps Libre pour couvrir les frais d'assurance.

Renseignements au **43 24 00**.



→ ... et le Pass-vacances

Le « Pass-vacances » est mis en place pendant les petites périodes de vacances et propose aux enfants de pratiquer, en ateliers tournants, des activités socio-éducatives, artistiques, sportives et ludiques.

Ces ateliers sont dirigés par une équipe pédagogique compétente, composée d'intervenants spécialisés et d'animateurs diplômés. 110 enfants ont ainsi pu profiter de l'opération début avril, avec un seul regret : que les vacances ne durent pas assez longtemps !



→ 12 sapeurs-pompiers volontaires et un véhicule supplémentaires



12 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été officiellement accueillis par le maire à la caserne de

Dumbéa, le 16 avril dernier. Ils viennent ainsi renforcer l'effectif du centre de secours qui compte désormais 17 sapeurs-pompiers professionnels et 39 sapeurs-pompiers volontaires. Depuis la création du centre, la nature de ses missions a fortement évolué. Pour faire face aux nouveaux besoins inhérents au développement de la ville, les sapeurs-pompiers volontaires sont amenés à jouer un rôle stratégique, permettant au centre d'être opérationnel 24 heures sur 24.

La cérémonie d'accueil a également été l'occasion de réceptionner le tout nouveau véhicule de liaison hors route du centre de secours de Dumbéa, matériel utilisé pour les interventions de reconnaissance des feux de brousse, cyclones et autres...

Médiathèque municipale

À partir du 8 avril
Tél. : 41 43 10
Fax : 41 43 12
103 avenue J.-F. de La Pérouse – Koutio
contact@med-dumbea.nc

Centre culturel de Koutio

Tél. : 41 23 07
Fax : 41 20 20
Du lundi au jeudi, de 7h30 à 15h30
Le vendredi, de 7h30 à 14h30.

Maison du Temps Libre

Tél. : 43 24 00
256 avenue d'Auteuil, Koutio.
mtl@mairie-dumbea.nc

→ Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Mairie annexe : 41 40 30 / Fax : 41 64 66

Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14
Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

Service de l'état civil : 41 40 07
Services techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03
Service de l'urbanisme : 41 40 12 / Fax : 41 40 03
Service culture et fêtes : 41 23 07 / Fax : 41 20 20
Centre culturel : 41 23 07 / Fax : 41 20 20
Bibliothèque : 41 95 55 / Fax : 41 43 12
Médiathèque : 41 43 10 / Fax : 41 43 12

Maison du Temps Libre : 43 24 00 / Fax : 43 24 00
Service sports et jeunesse : 41 22 26 / Fax : 41 22 26
Piscine : 41 24 40 / Fax : 41 22 93
Golf : 41 80 00 / Fax : 41 94 47
Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52
CCAS : 41 40 28 / Fax : 41 40 33

→ Police municipale

Les nouveaux horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 8h-17h
- Mardi : 8h-17h
- Mercredi : 7h-20h
- Jeudi : 8h-17h
- Vendredi : 7h-minuit
- Samedi : 8h-18h
- Dimanche : 8h-16h

→ Respectez les creeks et la rivière !

Ces lieux de loisirs, de baignade, de promenade mais aussi de vie pour les animaux doivent rester propres. N'en faites pas des dépotoirs !

→ Écobuage : pas de plastique !

Lors d'écobuages, attention à ne pas brûler de plastiques, dont la fumée est très toxique.